

n°04

Février 2014

AFFOUAGE : VENTE DE PORTIONS DE BOIS

Jeudi 27 février 2014 à 18H00

En Mairie (Salle du conseil municipal)



La vente est réservée uniquement aux habitants de la commune et s'effectuera par tirage au sort. L'acquéreur du lot devra être l'exploitant et fournir une attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité.

10 portions de bois seront disponibles à l'affouage au prix de 7.62 euros le stère. Elles sont situées sur les parcelles n° 1 et 3 dans le bois de Blame.

13 portions de bois seront disponibles à l'affouage au prix de 7.62 euros le stère. Elles sont situées sur la parcelle 12 dans le bois de la Taille.

Le règlement se fera le jour du tirage au sort par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Un règlement d'exploitation sera remis à l'acquéreur lors de l'achat de la portion.

Imprimé par nos soins- Ne pas jeter sur la voie publique